

LA GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.906.334, un actif net de D : 14.867.695 et un bénéfice de la période de D : 176.462.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

1- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 27,56% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 72,35% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

2- Les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 32,88% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres				
	4	<u>4 108 142,477</u>	<u>5 941 637,684</u>	<u>4 652 058,282</u>
Obligations et valeurs assimilées		3 591 874,705	5 412 702,242	4 141 996,368
Titres des Organismes de Placement Collectif		516 267,772	528 935,442	510 061,914
Placements monétaires et disponibilités		<u>10 785 172,157</u>	<u>5 606 010,110</u>	<u>5 621 960,240</u>
Placements monétaires	5	5 883 775,091	3 983 974,994	3 484 105,272
Disponibilités		4 901 397,066	1 622 035,116	2 137 854,968
Créances d'exploitation	6	<u>13 019,608</u>	<u>5 748,073</u>	<u>9 198,822</u>
TOTAL ACTIF		<u>14 906 334,242</u>	<u>11 553 395,867</u>	<u>10 283 217,344</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	27 544,135	18 108,966	24 104,977
Autres créditeurs divers	8	11 095,258	12 077,759	18 378,547
TOTAL PASSIF		<u>38 639,393</u>	<u>30 186,725</u>	<u>42 483,524</u>
ACTIF NET				
Capital	9	13 850 687,781	10 874 169,987	9 653 658,417
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		841 347,339	500 562,730	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		175 659,729	148 476,425	587 075,403
ACTIF NET		<u>14 867 694,849</u>	<u>11 523 209,142</u>	<u>10 240 733,820</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>14 906 334,242</u>	<u>11 553 395,867</u>	<u>10 283 217,344</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2019 au 31/03/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	<u>62 008,815</u>	<u>83 855,679</u>	<u>423 051,838</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		62 008,815	83 855,679	315 187,265
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	107 864,573
Revenus des placements monétaires	11	<u>93 184,414</u>	<u>66 445,270</u>	<u>259 603,173</u>
Revenus des prises en pension	12	<u>33 819,142</u>	<u>20 238,993</u>	<u>87 204,051</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>189 012,371</u>	<u>170 539,942</u>	<u>769 859,062</u>
Charges de gestion des placements	13	(21 594,903)	(18 109,599)	(72 835,213)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>167 417,468</u>	<u>152 430,343</u>	<u>697 023,849</u>
Autres charges	14	(5 883,136)	(5 263,992)	(21 755,360)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>161 534,332</u>	<u>147 166,351</u>	<u>675 268,489</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		14 125,397	1 310,074	(88 193,086)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>175 659,729</u>	<u>148 476,425</u>	<u>587 075,403</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(14 125,397)	(1 310,074)	88 193,086
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		9 063,255	2 451,069	(86 572,413)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 864,605	3 624,452	7 381,521
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>176 462,192</u>	<u>153 241,872</u>	<u>596 077,597</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2019 au 31/03/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	176 462,192	153 241,872	596 077,597
Résultat d'exploitation	161 534,332	147 166,351	675 268,489
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 864,605	3 624,452	7 381,521
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 063,255	2 451,069	(86 572,413)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	4 450 498,837	296 423,118	(1 428 887,929)
Souscriptions			
- Capital	5 502 008,316	2 087 739,870	25 683 278,069
- Régularisation des sommes non distribuables	1 184,661	514,334	1 048 287,868
- Régularisation des sommes distribuables	356 214,270	108 411,873	1 057 465,984
Rachats			
- Capital	(1 320 665,052)	(1 805 676,481)	(26 985 924,404)
- Régularisation des sommes non distribuables	(426,421)	(456,024)	(1 086 336,376)
- Régularisation des sommes distribuables	(87 816,937)	(94 110,454)	(1 145 659,070)
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 626 961,029	449 664,990	(832 810,332)
ACTIF NET			
En début de période	10 240 733,820	11 073 544,152	11 073 544,152
En fin de période	14 867 694,849	11 523 209,142	10 240 733,820
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	90 706	103 434	103 434
En fin de période	129 994	106 190	90 706
VALEUR LIQUIDATIVE	114,372	108,515	112,900
TAUX DE RENDEMENT	1,30%	1,36%	5,46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

• Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portfeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2020 à D : 4.108.142,477 s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% actif net
Obligations et valeurs assimilés		3 488 834,250	3 591 874,705	24,16%
Obligations des sociétés		3 488 215,500	3 591 231,077	24,15%
EO AIL 2015/1 CAT A	3 000	60 000,000	62 397,836	0,42%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	240 000,000	249 842,098	1,68%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	200 010,000	207 873,169	1,40%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	99 900,000	102 089,721	0,69%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	99 900,000	103 387,482	0,70%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	119 910,000	124 778,530	0,84%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	120 000,000	122 562,098	0,82%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	260 000,000	277 429,718	1,87%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	100 000,000	100 368,131	0,68%
EO ATL 2013-2	1 000	20 000,000	20 434,361	0,14%
EO ATL 2013-2	500	10 000,000	10 218,355	0,07%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	60 000,000	60 355,264	0,41%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	80 000,000	80 226,219	0,54%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	90 000,000	90 453,879	0,61%
EO BTK 2009	1 000	33 295,500	33 519,852	0,23%
EO CIL 2018/1	1 900	152 000,000	154 641,311	1,04%
EO CIL 2017/2	1 110	66 600,000	66 797,282	0,45%
EO HL 2015/1	3 000	60 000,000	61 295,947	0,41%
EO HL 2015/2	500	10 000,000	10 006,707	0,07%
EO HL 2015/2	3 500	70 000,000	70 046,948	0,47%
EO HL 2016/2	2 000	80 000,000	81 672,131	0,55%
EO HL 2017/2	1 000	60 000,000	62 668,722	0,42%
EO TL 2015/2 TF CAT A	2 000	40 000,000	40 659,760	0,27%
EO UIB 2009/1	2 000	66 600,000	68 673,698	0,46%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	150 000,000	154 523,606	1,04%
EO SUB UIB 2015	7 000	140 000,000	146 521,705	0,99%
EO UIB SUB 2016	3 000	120 000,000	121 669,245	0,82%
EO BTE 2016	1 500	60 000,000	60 650,230	0,41%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	120 000,000	123 332,695	0,83%
EO UNIFACTOR 2015 CAT A TF	1 000	20 000,000	20 117,245	0,14%
EO UNIFACTOR 2015 CAT B (TMM+2,5%)	1 000	20 000,000	20 162,570	0,14%
EO SUB BH 2015 CAT A	2 000	40 000,000	41 992,743	0,28%
EO SUB BH 2015 CAT A	3 000	60 000,000	62 989,114	0,42%
EO BH SUB 2018-1	2 500	200 000,000	211 680,437	1,42%
EO BH SUB 2019-1	2 000	160 000,000	160 210,411	1,08%
EO SUB TJR BANK 2015	10 000	200 000,000	204 981,857	1,38%
Emprunt national		618,750	643,628	0,00%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	618,750	643,628	0,00%

Titres des Organismes de Placement Collectif		480 674,061	516 267,772	3,47%
Titres des OPCVM		480 674,061	516 267,772	3,47%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	110 702,000	0,74%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445,932	114 707,682	0,77%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	42 307,500	0,28%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	28 037,500	0,19%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	53 666,500	0,36%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	96 864,300	0,65%
SANADET SICAV	630	69 564,364	69 982,290	0,47%
TOTAL		3 969 508,311	4 108 142,477	27,63%
Pourcentage par rapport à l'Actif				27,56%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2020 à D 5.883.775,091 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût	Valeur au	%
		d'acquisition	31/03/2020	Actif net
Créances sur opérations de pensions livrées		1 399 671,014	1 399 975,831	9,42%
Pension Livrée ATTIJARI BANK 7,84% au 30/04/2020 pour 30 jours		1 399 671,014	1 399 975,831	9,42%
Certificats de dépôt	4 500 000	4 460 093,682	4 483 799,260	30,16%
Certificat de dépôt ATB au 06/04/2020 à 10,84% pour 20 jours	1 000 000	995 211,062	998 802,765	6,72%
Certificat de dépôt BNA au 17/04/2020 à 11,56% pour 60 jours	1 000 000	984 878,017	995 967,471	6,70%
Certificat de dépôt STB au 26/04/2020 à 9,84% pour 30 jours	1 000 000	993 493,354	994 577,795	6,69%
Certificat de dépôt TSB au 17/04/2020 à 11,31% pour 30 jours	1 000 000	992 530,401	996 016,209	6,70%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 14/04/2020 à 11% pour 50 jours	500 000	493 980,848	498 435,020	3,35%
TOTAL		5 859 764,696	5 883 775,091	39,57%
Pourcentage par rapport au total des actifs				39,47%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/03/2020 à D : 13.019,608 contre D : 5.748,073 au 31/03/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	13 019,608	5 748,073	9 198,822
Total	<u>13 019,608</u>	<u>5 748,073</u>	<u>9 198,822</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2020 à D : 27.544,135 contre D : 18.108,966 au 31/03/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du dépositaire	7 428,620	1 466,458	5 949,233
Rémunération du gestionnaire	20 115,515	16 642,508	18 155,744
Total	<u>27 544,135</u>	<u>18 108,966</u>	<u>24 104,977</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/03/2020 à D : 11.095,258 contre D : 12.077,759 au 31/03/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 535,749	1 874,660	9 408,835
CMF	1 233,211	988,859	1 161,383
Etat, retenue à la source	8 326,298	9 214,240	7 808,329
Total	<u>11 095,258</u>	<u>12 077,759</u>	<u>18 378,547</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	9 653 658,417
Nombre de titres	90 706
Nombre d'actionnaires	368

Souscriptions réalisées

Montant	5 502 008,316
Nombre de titres émis	51 697
Nombre d'actionnaires nouveaux	28

Rachats effectués

Montant	(1 320 665,052)
Nombre de titres rachetés	(12 409)
Nombre d'actionnaires sortants	(33)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	758,240
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 864,605
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 063,255

Capital au 31-03-2020

Montant	13 850 687,781
Nombre de titres	129 994
Nombre d'actionnaires	363

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 62.008,815 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020, contre D : 83.855,679 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	62 000,899	83 846,284	315 152,454
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (Emprunt National)	7,916	9,395	34,811
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>			
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>			
- Dividendes	-	-	107 864,573
Total	62 008,815	83 855,679	423 051,838

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020 à D : 93.184,414, contre D : 66.445,270 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	13 122,393	6 161,413	31 291,226
Intérêts des certificats de dépôt	80 062,021	60 283,857	228 311,947
Total	93 184,414	66 445,270	259 603,173

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Intérêts des pensions livrées	33 819,142	20 238,993	87 204,051
Total	33 819,142	20 238,993	87 204,051

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020 à D : 21.594,903, contre D : 18.109,599 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2019, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Commission de gestion de la CGI	20 115,516	16 642,509	66 885,348
Rémunération du dépositaire	1 479,387	1 467,090	5 949,865
Total	21 594,903	18 109,599	72 835,213

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020 à D : 5.883,136, contre D : 5.263,992 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2019, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Honoraires commissaire aux comptes	2 486,302	2 465,730	9 999,905
Redevance CMF	3 380,758	2 797,062	11 241,240
Contribution Sociale de Solidarité	-	-	200,000
Autres	16,076	1,200	314,215
Total	5 883,136	5 263,992	21 755,360

Note 15 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.